

### 1.2.3 STYLMA EMBALLAGES

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 400 000,00 €

Siège social : 3, Rue du Champ de l'Eglise  
16450 SAINT LAURENT DE CERIS

504 583 253 RCS ANGOULEME

\*\*\*\*\*

#### DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 AVRIL 2023

#### DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

#### DEUXIEME DECISION

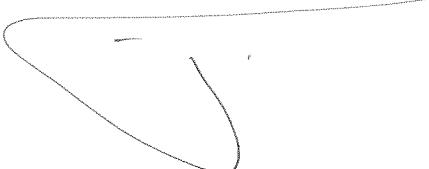
L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 381 936,89 euros, de la manière suivante :

➤ Au compte « Réserve Légale » .....	9 573,76 €
➤ Le solde au compte « Autres Réserves » .....	372 363,13 €
<hr/>	
381 936,89 €	

Compte tenu de cette affectation, le compte « Réserve Légale » est intégralement doté avec un montant de 40 000 €, le compte « Autres Réserves » est porté à un montant de 790 087,61 euros et les capitaux propres de la société sont d'un montant de 1 334 681,96 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
Le Président



## ANNEXE

### METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

### MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à ..... Euros, comptabilisé au 01/01/2021 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de ..... Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2021.

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à ..... Euros, comptabilisé au 01/01/2021 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle règlementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle règlementation impacte de ..... Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2021.

#### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.

**DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	12 160,78	
<b>TOTAL</b>	<b>12 160,78</b>	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 160,78
--	-----------

**DETAIL PRODUITS A RECEVOIR**

LIBELLE	MONTANT
AUTRES CREANCES	
468700 Divers prod a recevoir	3 705,91
<b>TOTAL</b>	<b>3 705,91</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>3 705,91</b>

**DETAIL CHARGES A PAYER**

<b>LIBELLE</b>	<b>MONTANT</b>
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	6 136,80
<b>TOTAL</b>	<b>6 136,80</b>
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	44 983,46
428600 Prime salar a verser	13 088,00
438600 Ch a payer organ sociaux	49 211,30
448600 Etat charges a payer	3 165,00
<b>TOTAL</b>	<b>110 447,76</b>
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>116 584,56</b>

## BILAN ACTIF

081 0219

ACTIF		01/01/2022 au 31/12/2022		Durée : 12 Mols	Ex.2021-12 Mols
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	384 601,00		384 601,00	384 601,00
	Autres				
	Immobilisations Incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Constructions	227 449,62	158 209,90	69 239,72	87 188,79
	Instal. techniques, mat. et out. Ind.	1 161 409,12	548 248,30	613 160,82	684 818,57
	Autres	42 281,01	33 343,52	8 937,49	9 045,31
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	100,00		100,00	100,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
COMPTES REGUL	Autres titres Immobilisés	616,05		616,05	517,25
	Prêts				
	Autres				
	<b>TOTAL II</b>	<b>1 816 456,80</b>	<b>739 801,72</b>	<b>1 076 655,08</b>	<b>1 166 270,92</b>
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.	247 315,00		247 315,00	182 690,00
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits Intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
COMPTES REGUL	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	737 330,98		737 330,98	552 822,46
	Autres	14 129,94		14 129,94	82 591,77
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	404 945,60		404 945,60	99 222,83
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	12 160,78		12 160,78	14 316,54
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 415 882,30</b>		<b>1 415 882,30</b>	<b>931 643,60</b>
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		<b>3 232 339,10</b>	<b>739 801,72</b>	<b>2 492 537,38</b>	<b>2 097 914,52</b>
(1) Dont droit au bail .....					
(2) Dont à moins d'un an .....					
(3) Dont à plus d'un an .....					
(4) Dont à plus d'un an .....					

Pour copie conforme



Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Arrêté au 31/12/2022

**BILAN PASSIF**

AVANT REPARTITION

081 0219

<b>PASSIF</b>		01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : ) PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT ECART DE REEVALUATION ECART D'EQUIVALENCE RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres REPORT A NOUVEAU RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PROVISIONS REGLEMENTEES	400 000,00  30 426,24  417 724,48  381 936,89 104 594,35	400 000,00  29 614,05  402 292,80  16 243,87 116 767,69
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 334 681,96</b>	<b>964 918,41</b>
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES PROVISIONS POUR CHARGES		
	<b>TOTAL II</b>		
DETTE S (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES DETTES FISCALES ET SOCIALES DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES AUTRES DETTES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	642 273,41 96 491,43 4 359,48 112 554,42 300 517,66  1 659,02	751 451,91 136 145,20  113 771,82 129 188,36  2 438,82
COMPTES REGUL	<b>TOTAL III</b>	<b>1 157 855,42</b>	<b>1 132 996,11</b>
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>2 492 537,38</b>	<b>2 097 914,52</b>
	(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an .....		
	(2) Dont concours banc, courants & soldes créd. de banques .....		
	(3) Dont à plus d'un an .....		
	Dont à moins d'un an .....		